



Municipalité de Cayamant – COVID-19

COMPTE RENDU 26-05-2021

Suivant l'arrêté ministériel – à huis clos

Municipalité de Cayamant

Séance extraordinaire de conseil du 26 mai 2021 à 18h33.

M. le président, Nicolas Malette, maire en présence des conseillers : Sylvie Paquette, Mélissa Rochon, Lise Crêtes, Philippe Labelle et Sonia Rochon. Robert Gaudette étant présent par le biais du téléphone de façon interphone.

Formant quorum sous la présidence du maire, Nicolas Malette, Julie Jetté, directrice générale occupe le siège de secrétaire d'assemblée

Le maire demande si tous les membres sont d'accord à ouvrir une séance extraordinaire à même cette séance plénière, après avoir été informé des sujets à traiter et étant donné la nécessité d'agir. Tous les membres se prononcent en faveur, renoncent expressément à l'avis de convocation écrite. Le maire déclare être en accord également, et ce, même si ce dernier avait au préalable convoqué cette séance extraordinaire.

Ouverture de la séance;

Nicolas Malette : nous sommes le 26 mai 2021, 18h33, séance extraordinaire, tous les conseillers sont présents en salle ou par téléphone. Je déclare la séance ouverte, séance extraordinaire avec les points :

- **Bureau de poste – Poste Canada – Cayamant;**
- **Octroi de contrat – projet infrastructures routières locales – TECQ.**

Nicolas Malette : Bureau de poste – Postes Canada - Cayamant

ATTENDU QUE Postes Canada a reçu un avis de 24h pour sortir le courrier des gens de Cayamant de l'immeuble où était situé le bureau de poste à Cayamant;

ATTENDU QUE pour tous les résidents de Cayamant, il est nécessaire qu'il y ait un bureau de poste actif dans la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Cayamant souhaite offrir ce service à la population;

ATTENDU QUE la Municipalité a effectué les démarches nécessaires de façon urgente avec la Société d'État ;

ATTENDU QUE la Municipalité a une réponse favorable de la part de Postes Canada ;

Nicolas Malette : donc et il est proposé que la Municipalité prenne en charge la distribution du courrier de Postes Canada sous forme de concession afin de servir sa population. Il est également résolu d'autoriser la direction générale à effectuer l'embauche de personnel afin de rendre le service à la population de Cayamant.

Proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Mélissa Rochon, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui
Philippe Labelle : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adoptée.

Nicolas Malette : Octroi de contrat – projet infrastructures routières locales - TECQ

ATTENDU QUE nous sommes à travailler le projet redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

ATTENDU QUE pour la Municipalité il serait bénéfique de faire faire du travail sur une partie du chemin Petit Cayamant également;

ATTENDU QUE la Municipalité a effectué les démarches suivant l'article 936 du code municipal ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux (2) soumissions ;

ATTENDU QUE les résultats des soumissions sont les suivants :

6369472 Canada Inc. / Équinoxe JMP	<u>79 892,76\$</u>
Groupe Pavage CG	<u>80 000,00\$</u>

Les montants indiqués sont sans taxes. Il est également convenu que des imprévus de 10% soient indiqués.

Nicolas Malette : proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Sonia Rochon, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Philippe Labelle : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adoptée.

Nicolas Malette : l'ordre du jour étant épuisé, n'ayant pas de période de questions – dû à la Covid-19 la séance est close à 18h35.